



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 06 / 2017 - 2018 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Demande de crédit de CHF 14'706 pour la participation de notre commune au programme d'investissement du massif de la Dôle de Télé-Dôle SA

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Les installations de remontées mécaniques de la Dôle sont gérées depuis la saison 2016-2017 par la Société de gestion de la Station des Rousses (Sogestar). Pour se conformer à la législation helvétique, la Sogestar a créé une succursale de droit suisse, avec laquelle Télé-Dôle SA a passé un contrat de location du domaine pour 27 années.

Le mode de gouvernance repose sur une société d'exploitation (Sogestar) et deux propriétaires : Télé-Dôle SA pour le domaine suisse et le Syndicat mixte de développement de la station des Rousses pour le domaine français.

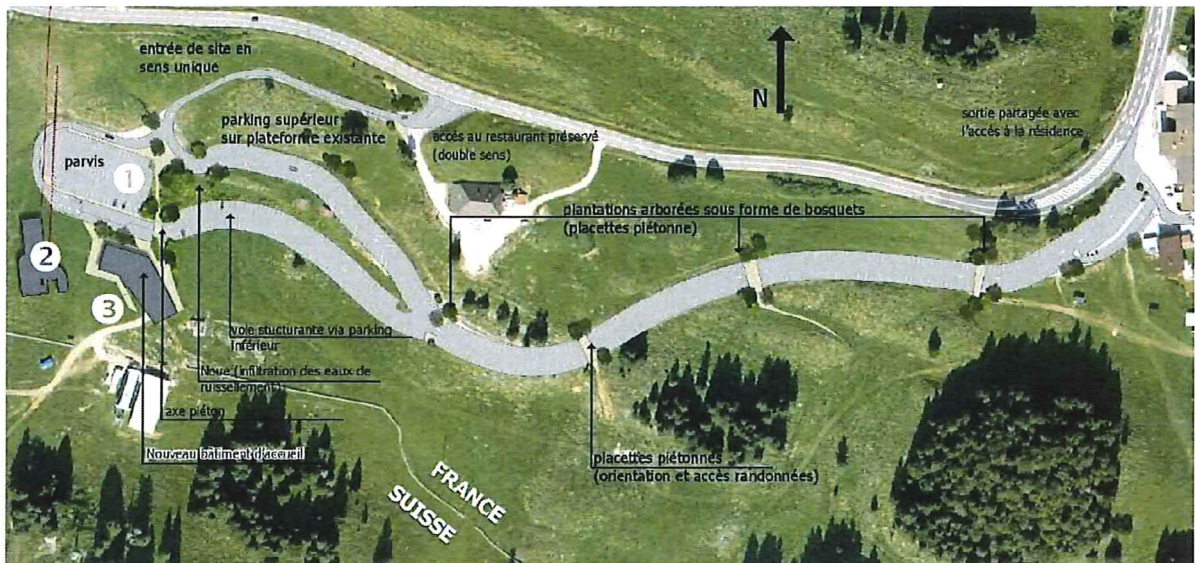
Différents investissements ont été identifiés afin de tirer parti de la réunion des deux massifs. Ces réalisations permettront d'apporter de la valeur ajoutée au domaine skiable : arguments de vente supplémentaires, simplification de l'offre tarifaire et meilleure fréquentation sont attendus.

Le mercredi 21 février dernier, le Conseil d'administration de Télé-Dôle SA a présenté à une délégation de la Municipalité les investissements envisagés en partenariat avec la station des Rousses pour le développement touristique du Massif de la Dôle.

Notre commune est actionnaire de Télé-Dôle SA avec 86 actions sur un total de 14'553 actions.

Le Conseil d'administration nous sollicite pour une participation solidaire à ce programme d'investissement en fonction du nombre d'actions en notre possession.

2. Projet d'investissement



Les investissements totaux représentent CHF 16'944'272, dont le Syndicat mixte de développement de la station des Rousses (F) assure CHF 12'024'272. Télé-Dôle doit apporter sa part de CHF 4'920'000.

La zone d'accueil des Dappes (image ci-dessus) est appelée à devenir la porte d'entrée principale du domaine transfrontalier. La part des investissements faite par Télé-Dôle comprend le parking (1) en 2018, le bâtiment d'accueil (3) en 2019, ainsi que différents aménagements (système de mains libres, signalétique...).

De son côté, le Syndicat mixte de la station des Rousses investira dans la construction d'un nouveau télésiège 4 places Dappes-Tuffes (2) en 2018, dans le remplacement du télésiège des Jouvencelles (6 places), ainsi que dans l'aménagement de nouvelles pistes.

3. Coûts

Le financement du projet prend en compte différentes contributions extérieures fédérales, cantonales et privées. Déduction faite de ces fonds tiers, la somme restant à mobiliser par Télé-Dôle SA s'élève à CHF 2'480'000.00.

L'actionnaire majoritaire, le Conseil régional, a accordé un crédit de CHF 1'972'840 pour ces investissements lors de la séance du Conseil intercommunal du 19 avril 2018. Avec la contribution des communes de St-Cergue, Chéserey, Gingins et Bursinel de CHF 159'960, le montant total représente 86% du montant à mobiliser.

Pour les 14% restant, soit CHF 347'200, le Conseil d'administration de Télé-Dôle SA sollicite la participation des communes ayant conservé leurs actions, ainsi que les actionnaires privés, à raison de CHF 171 par action.

La participation de la commune de Vich au programme d'investissement du massif de la Dôle s'élèverait donc à CHF 171/action, soit **CHF 14'706** pour 86 actions.

La dépense serait financée par le ménage communal.

Pour les familles et la jeunesse du district, le maintien durable de ces équipements est important. La Municipalité vous recommande donc d'accepter la demande du Conseil d'administration de Télé-Dôle pour une participation solidaire à ce programme d'investissement.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 6 / 2017 - 2018
- ouï le rapport de la Commission des affaires régionales
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'accorder le crédit de CHF 14'706.00 pour la participation de notre commune au programme d'investissement du massif de la Dôle de Télé-Dôle SA
- d'accepter le financement par le ménage communal.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2018.

Le Syndic


Michel Burnand

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



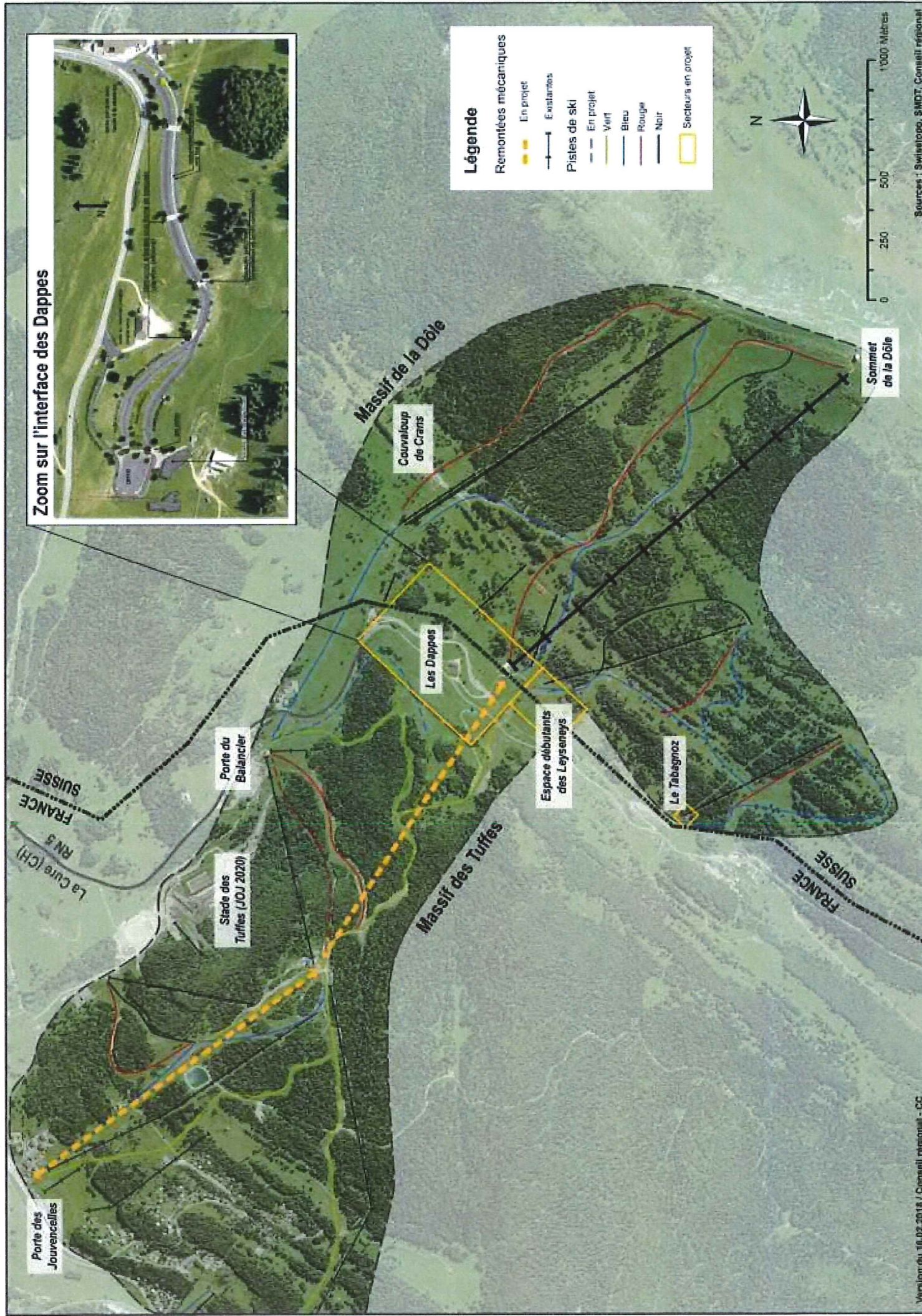
La Secrétaire



Patricia Audétat

Annexe : Carte Télé-Dôle – Domaine transfrontalier Dôle-Dappes-Tuffes

Tele-Doie - Domaine transfrontalier Doie-Dappes-Tuffes - Investissements 2018-2019



Légende

Remontées mécaniques

- En projet (Orange dashed line)
- Existantes (Black line)

Pistes de ski

- En projet (Blue dashed line)
- Vert (Green line)
- Bleu (Blue line)
- Rouge (Red line)
- Noir (Black line)

Secteurs en projet (Yellow dashed outline)

Zoom sur l'interface des Dappes

